

La "Conférence" du 11 juin 1966

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **4 (1965-1966)**

Heft 19

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-910571>

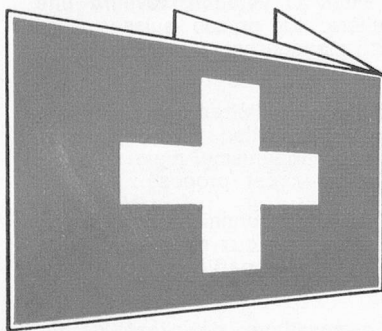
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3042



4ème Année - No 19 - Juin 1966

Paraît 4 fois par an

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

A l'occasion de la Fête Nationale Suisse, Monsieur Jean-Louis PAHUD, Ambassadeur de Suisse, recevra les ressortissants suisses établis en Belgique à sa résidence, 12, rue Guimard, le samedi 30 juillet, de 18 à 20 heures.

Monsieur Jean-Louis PAHUD, Ambassadeur de Suisse, nous communique que le Département Politique fédéral a désigné, pour assumer le poste de Premier collaborateur de l'Ambassade, M. Jean RICHARD, Conseiller d'Ambassade de 1^{re} classe.

M. et M^{me} Jean Richard sont arrivés à Bruxelles le 17 mai et leur adresse sera, dès le 1^{er} juillet, avenue Molière 115.

JUBILE DE L'ORGANISATION DES SUISSES DE L'ÉTRANGER.

Les anniversaires se succèdent et viennent à point nommé attirer l'attention des Autorités et du public suisses sur l'existence de la Cinquième Suisse. Au début de 1964, la Nouvelle Société Helvétique fêtait le 50ème anniversaire de sa fondation, auquel notre petit journal a consacré l'éditorial du numéro de mars 1964. Poursuivant leurs desseins, les fondateurs de 1914 eurent à cœur de poser un premier jalon à l'étranger de l'organisation des Suisses de l'étranger en créant à Londres en 1916 un groupe de la N.S.H. En Suisse, les institutions qui nous sont devenues familières et indispensables étaient mises au service de la cause des compatriotes expatriés.

Cet anniversaire, il convenait de le fêter dans le cadre des manifestations organisées par la Foire de Bâle, où eurent lieu les premières journées des Suisses de l'étranger. La Foire elle-même atteint le demi-siècle et fière de son passé se tourne résolument vers l'avenir en jouant son rôle qui est de promouvoir tout ce qui est à l'avant-garde du point de vue commercial et industriel dans notre pays. L'Organisation des Suisses de l'étranger avait tout à gagner en bénéficiant de l'hospitalité des Autorités bâloises et de la Foire de Bâle : elle aussi doit s'adapter afin de mieux accomplir ses tâches multiples en s'inspirant du dynamisme bâlois.

Ce Jubilé du 23 avril 1966, célébré dans la grande salle du Rathaus, a revêtu une solennité particulière, selon un programme établi avec goût. Il fut notamment rehaussé par la présence de l'ancien Conseiller fédéral M. F. Wahlen, de l'écrivain et historien Gonzague de Reynold, resté très droit malgré ses 86 ans, acclamé comme fondateur de la N.S.H., et de Madame Robert de Traz veuve de l'écrivain qui mit sur pied le Secrétariat des Suisses de l'étranger.

Des nombreux discours prononcés en présence de représentants de tous les Cantons, il convient de relever celui du Président du Conseil national, qui rendit hommage au travail accompli par la C.S.E. et auquel répondit Mme Mariann Meier de Londres, au nom de la Cinquième Suisse. La séance se termina par la lecture de la « Prière des Louables Cantons » de Gonzague de Reynold et par une dernière production musicale du Basler Blaeserquintett qui se distingua en entrecoupant les discours par des œuvres de Joseph Haydn, Anton Reicha et Jacques Ibert.

Cette manifestation se clôtura par un banquet offert par les dirigeants de la Foire de Bâle. Elle laisse aux participants un excellent souvenir et l'impression qu'elle servira dignement la cause des Suisses de l'étranger au moment précisément où le Palais fédéral faisait connaître la date de la votation sur l'article constitutionnel 45bis dont il est question plus loin.

Le délégué de la Communauté

LA « CONFERENCE » DU 11 JUIN 1966

Elle s'est déroulée en présence de Monsieur l'Ambassadeur J.-L. PAHUD et sous la Présidence de M. J. DUBACH, Président du Vorort et de la Sté Suisse d'Anvers, qui arrive à la fin de son mandat. Afin de permettre aux délégués de la Sté de Charleroi de consulter leur Comité, il a été convenu que le changement de Vorort qui échoit à Charleroi, aurait lieu en octobre prochain.

Notre délégué à la C.S.E. nous entretint de la séance à Berne du 22 avril, au cours de laquelle il fut question des nombreuses réunions suscitées par les remarques de l'an dernier des congressistes de Soleure. Le Département politique étudie les moyens permettant une meilleure diffusion des informations et surtout une meilleure coordination. La C.S.E. a aussi insisté pour que les Communautés suisses de l'étranger soient davantage associées au développement du rayonnement culturel de notre pays.

Le camp de vacances d'hiver et celui d'été, ont été fréquentés par respectivement 57 et 76 jeunes, dont un chaque fois venu de Belgique. Les bourses et prêts accordés pour des études en Suisses et ailleurs, se sont élevés à 192.730 Fs dont 143.730 pour les bourses. En ont bénéficié 32 jeunes gens et 17 jeunes filles. Les

Ecoles de recrues ont vu passer 138 recrues, 2 venant de Belgique et 22 de l'Amérique du Sud ! Les Ecoles suisses d'enseignement sont actuellement au nombre de 17.

A propos de la votation des 15 et 16 octobre sur l'article 45bis, diverses recommandations aux membres de notre communauté sont énumérées plus loin. La « Conférence » a estimé qu'il était préférable d'organiser une manifestation après la votation et a prévu de faire en septembre un rappel en sa faveur sous forme de slogans ou de lettre-type à adresser à tous nos amis de Suisse. Il sera fait appel à nos compatriotes journalistes établis en Belgique. Le S.S.E. sollicite le concours de toutes les personnes désignées par les Groupes et remplissant les conditions pour prendre la parole, le 30 août à Berne sur le thème : L'œuvre de la Cinquième Suisse dans le monde et son avenir.

Pour le Fonds de solidarité, notre Communauté n'a toujours pas trouvé de délégué. La Sté Suisse de Luxembourg sera à nouveau sollicitée.

Avant de terminer ce résumé, signalons à nos compatriotes philatélistes que les Postes suisses viennent d'émettre un très beau timbre de 20 Cts en l'honneur de la Cinquième Suisse. awk

Retour éventuel :
2, rue Philippe-le-Bon
BRUXELLES 4

OFFERT PAR LA SOCIÉTÉ BALOISE DE NAVIGATION RHÉNANE S.A., Meir 24 - Anvers 1